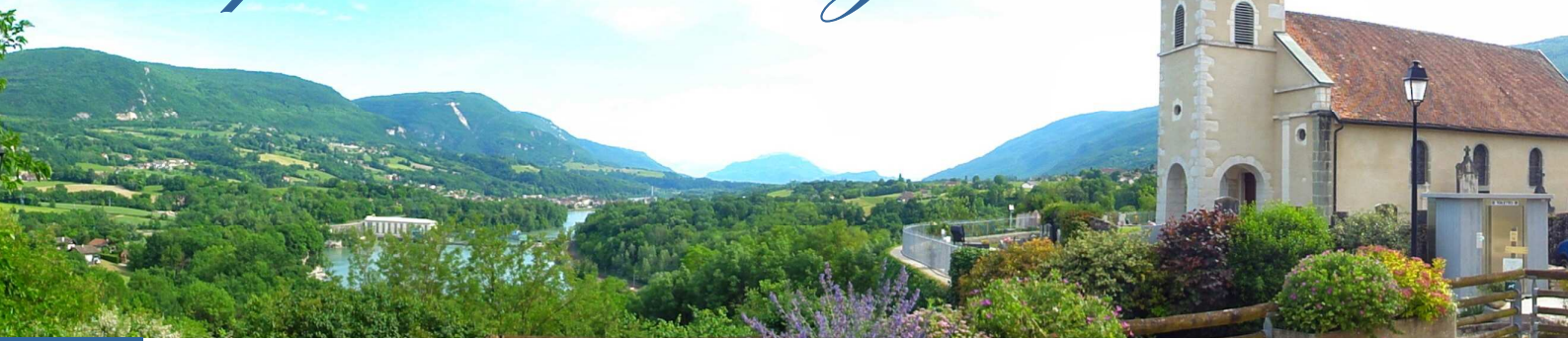


# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

L'année 2021 se termine...et la pandémie est malheureusement toujours d'actualité, même si nous avons, grâce au vaccin et au protocole sanitaire, retrouvé une partie de notre liberté. Ainsi nous avons pu, sous la houlette du Comité communal d'action sociale, organiser la journée des seniors. Cette sortie a été l'occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Bravo aux organisateurs et aux participants !

Ce numéro du P'tiou basseyrain est très riche en informations, je vous invite à les découvrir pour avoir une vision des actions qui ont été réalisées en cette fin d'année, ou qui seront lancées en 2022. Les travaux sur notre réseau d'eau, entre le captage de l'Arbépin et le réservoir de Veytrens, seront finalisés sur cette fin d'année. Quant à ceux de l'appartement locatif situé au-dessus de « La Grange », ils devraient se terminer début 2022.

Parmi les chantiers à venir : la mise en place de conteneurs gros volumes pour le ramassage des ordures ménagères, sujet sur lequel nous travaillons avec la communauté de communes. À notre charge de définir et de préparer les emplacements qui seront retenus sur l'ensemble de la commune. La Mairie vient également d'acquérir un terrain situé route du fond du village pour réaliser son projet de parking, et ainsi sécuriser la circulation sur ce tronçon de voirie communale. Les travaux seront lancés dans le courant de l'année, après avoir validé le projet d'aménagement et finalisé un règlement de stationnement permettant d'éviter le phénomène des « véhicules ventouses ». Enfin, le projet de bâtiment technique et de salle communale avance très concrètement. L'acquisition des terrains est en cours, et plusieurs réunions ont été organisées avec l'architecte pour réfléchir sur la disposition des futurs locaux. Nous allons prochainement présenter ce projet aux personnels communaux et aux associations pour le finaliser.

Comme vous pouvez le constater, l'ensemble des Conseillers municipaux et moi-même continuons à avancer sur tous les sujets pour lesquels nous avons souhaité nous investir. J'aurai l'occasion de vous présenter de vive voix l'ensemble des chantiers qui rythmeront l'année 2022, au cours d'une cérémonie des vœux du Maire prévue le samedi 8 janvier à 17h00 dans la salle du CBL, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

D'ici là je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes, et une année 2022 remplie de bonheurs et surtout de santé.

Bonne lecture à vous,

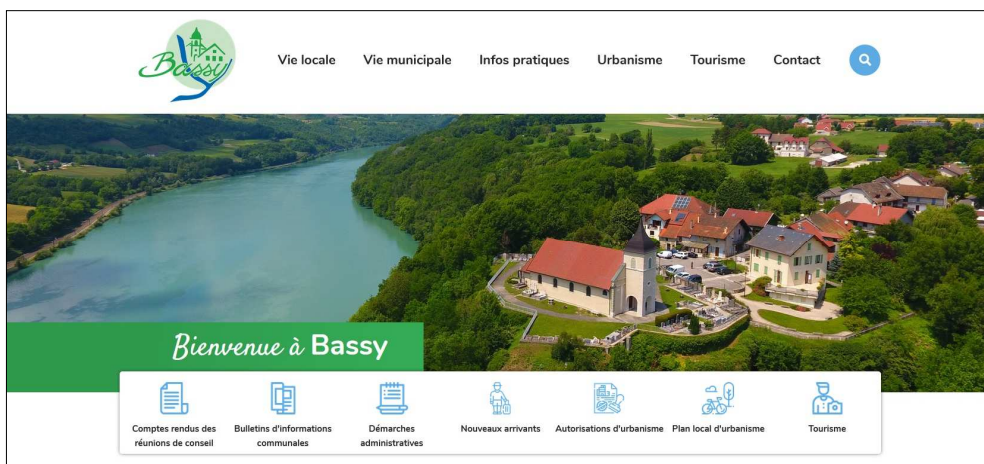


**Rémi PONCET, Maire de BASSY**

## LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE EST EN LIGNE !

Ça y est ! Depuis quelques jours, le site internet de la Commune de Bassy est en ligne ! Avec la relance du bulletin d'informations municipales et l'édition du livret d'accueil, le site internet communal faisait partie des chantiers engagés sur le thème de la communication.

Avec ce site, que nous avons voulu à la fois attractif et utile, nous souhaitons rendre plus facile et plus rapide l'accès à l'information, tant pour les habitants que pour les visiteurs. D'un clic, vous pourrez accéder à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale : agenda, actualités, vie municipale (dont les comptes-



Page d'accueil du site [www.bassy.fr](http://www.bassy.fr)

rendus des réunions du Conseil municipal) et associative : vous serez informés de tout ce qui se passe à Bassy ! Sont aussi présentés les entreprises et commerces, les exploitations agricoles, les gîtes et chambres d'hôtes, les services scolaires et parascolaires.... Plusieurs liens vous permettront également d'élargir vos recherches vers nos partenaires institutionnels.

Il a également été conçu pour vous proposer un excellent confort de lecture et de navigation, quel que soit le support sur lequel vous lisez : tablette, smartphone, ordinateur... Nous espérons donc qu'il répondra à vos attentes, et que vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin. N'hésitez pas à nous faire remonter les éventuelles erreurs et les lacunes via le formulaire de contact... et à mettre le site [www.bassy.fr](http://www.bassy.fr) en tête de vos favoris !

**Important :** à l'occasion de la mise en ligne du site internet, la Commune de Bassy a changé son adresse mail. Vous pouvez dorénavant nous envoyer vos courriels à l'adresse [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr) ou nous écrire via le formulaire « contact » du site internet.

## LES GESTES QUI SAUVENT EN CAS D'ARRET CARDIAQUE

La Mairie de Bassy a proposé, le vendredi 29 octobre, une 2<sup>ème</sup> session de sensibilisation sur la conduite à tenir face à une personne en état d'arrêt cardiorespiratoire.

Lors de cette nouvelle séance d'information, Audrey MULTIN, infirmière et conseillère municipale, a rappelé aux personnes présentes les trois gestes qui peuvent sauver une personne faisant un arrêt cardiaque, à savoir : appeler les secours en faisant le 15, le 18 ou le 112, prodiguer un massage cardiaque pour continuer à faire circuler le sang et irriguer les différents organes, et utiliser un défibrillateur pour tenter de rétablir un rythme cardiaque



normal en administrant un choc électrique. Pour rappel, 3 défibrillateurs ont été installés à Bassy : à la Mairie, à l'école (avec des électrodes adaptées pour les enfants) et à Veytrens-d'en-Haut, sur le réservoir. Une fois rappelé le fonctionnement de cet appareil, les consignes ont pu être mises en pratique en disposant sur un mannequin les électrodes d'un défibrillateur de démonstration.

Une nouvelle session de sensibilisation pourra être proposée au printemps prochain pour les personnes n'ayant pas pu assister à celle de cet automne. Dans l'immédiat, la Mairie remercie vivement l'ensemble des participants, et tout particulièrement Audrey MULTIN, pour leur implication !

**Important** : un voyant vert clignotant indique le bon état de fonctionnement du défibrillateur. Celui-ci est d'ailleurs contrôlé très régulièrement. Si toutefois vous constatez que le voyant clignotant était de couleur rouge, merci d'en informer la Mairie afin de procéder à une vérification du matériel.



Le saviez-vous ?

Pour faciliter la prise en charge des victimes, des applications peuvent être téléchargées gratuitement sur les smartphones ; il s'agit de « **Staying alive** », qui géolocalise les défibrillateurs installés dans les environs, et « **Sauv life** » qui permet à un citoyen sauveteur d'être alerté lorsqu'une victime a besoin d'assistance à proximité.

## FORMATION DES SÉNIORS À L'UTILISATION DES SMARTPHONES

Comme annoncé dans le bulletin précédent et pour répondre aux demandes les plus fréquemment formulées, la Mairie de Bassy organisera pour les seniors en début d'année 2022 des sessions de formation à l'utilisation des smartphones, les téléphones portables nouvelle génération permettant entre autre d'aller sur internet et d'utiliser diverses applications.

### INITIATION

**Session du Lundi 31 Janvier 2022 (9h30/11h30)**

**Lieu : mairie de BASSY**

- créer un contact dans son répertoire
- savoir modifier sa messagerie
- savoir changer sa sonnerie
- envoyer des messages écrits (*sms ou texto*)
- prendre et envoyer une ou plusieurs photos
- organiser ses rdv sur l'agenda électronique (*événements, répétitions, rappels*)
- gérer les accessoires et raccourcis (*barre de réglage rapide*)
- utiliser diverses applications utiles (*Ameli, Waze, Doctolib, Google Maps, YouTube, recettes ...*)
- découvrir internet

### PERFECTIONNEMENT

**Session du Lundi 7 Février 2022 (9h30/11h30)**

**Lieu : mairie de BASSY**

- gérer son agenda (*rdv, rappels, récurrence*)
- utiliser Whatsapp (*appels vidéo et messages*)
- naviguer sur internet (*sites utiles, achats en ligne*)
- créer une adresse email
- télécharger et supprimer des applications
- utiliser les accessoires et raccourcis (*barre de réglage rapide*)
- paramétrer son téléphone
- connaître les réseaux sociaux (*partage informations, photos et vidéos avec ses amis ...*)

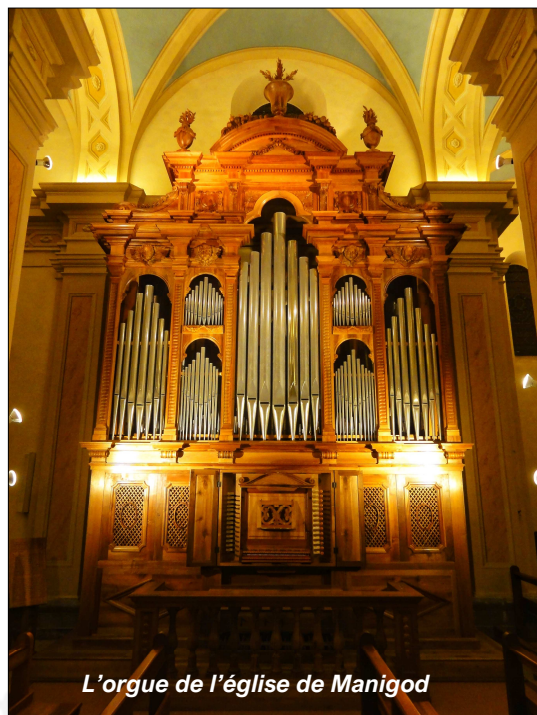
Plusieurs personnes du village ont déjà fait connaître leur intérêt pour une de ces sessions, mais quelques places restent encore disponibles. Pour l'organisation matérielle de ces formations, les personnes intéressées doivent prendre contact avec Bernadette JACQUEMIER, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales (Tel : 06 77 85 97 27 / mail : bernadettejacquemier@orange.fr).

## SORTIE DES AÎNÉS DE BASSY À MANIGOD : DE LA PROGRAMMATION À L'ORGANISATION : UNE VRAIE RÉUSSITE !

Merci, à la Mairie et à tous les organisateurs, pour cette magnifique journée !

L'originalité et l'intérêt des différents ateliers envisagés nous ont réellement surpris et ravis :

- la visite de la fromagerie artisanale « Joseph Paccard », sous l'angle inédit d'une cave d'affinage : une découverte intéressante ! En prime, nous avons bénéficié sur site d'une formation accélérée à la pratique de « taste fromage » ;
- le repas gastronomique de type « Top Chef », préparé par le chef Emmanuel Pessey de l'Hôtel-restaurant « Les Sapins » au Col de la Croix Fry : une initiation à l'art de la présentation culinaire et aux saveurs de la dégustation ! Cerise sur le gâteau, en fin de repas, les accords mélodieux de l'accordéon du frère du chef, Christophe Pessey, musicien et animateur aussi talentueux que convivial. Il a su créer une excellente ambiance avec sa gouaille bon enfant, entraînant l'ami « Jacques » à pousser la chansonnette ;
- enfin, la visite de l'église de Manigod et de son orgue monumental en noyer et aux 21 sons différents, aussi imposant qu'improbable dans ce village de montagne ! Là encore, le même animateur, passionné et compétent, nous a fait découvrir cet instrument insolite qui désormais n'a plus de secret pour nous. Notons, comme un charmant clin d'œil, que le soleil (certainement prévu) s'était invité à la fête pour que cette journée soit pour tous une journée inoubliable.



*L'orgue de l'église de Manigod*

*Jean-François ABRY, un aîné enthousiaste*

NB : La Mairie et le CCAS ont aussi reçu les remerciements d'autres participants à la sortie des séniors. Les organisateurs sont ravis que le voyage leur ait plu !

Quant aux aînés de plus de 75 ans en résidence principale à Bassy qui n'ont pas pu se joindre à l'équipée du jour, ils ne seront pas oubliés et bénéficieront d'un colis de Noël juste avant les fêtes.



*Les séniors et les accompagnateurs au Col de la Croix Fry*

## RETOUR DE L'UNITÉ MOBILE DE VACCINATION À SEYSSEL

En mars dernier, le Conseil départemental de la Haute-Savoie avait mis en place une unité mobile pour permettre de vacciner les populations les plus éloignées des centres de vaccination, et en particulier les personnes âgées bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie, et les abonnés du service téléalarme. C'est dans ce cadre que deux sessions de vaccination avaient été organisées à la Maison de Pays de Seyssel.

Au mois de novembre, l'unité mobile est repartie sur les routes du département pour l'administration des doses de rappel, qui ciblaient alors les plus de 65 ans. Elle a fait une nouvelle halte à Seyssel le mardi 16 novembre, ce qui a permis à 17 habitants de la commune de compléter leur schéma vaccinal.



## L'ACTION DE L'ADMR DES PAYS DE SEYSSEL ET FRANGY

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) des pays de Seyssel et Frangy, issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2021 des associations de Frangy et Seyssel, intervient sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône. Cette année, ce sont plus de 40 000 interventions qui auront été réalisées auprès des bénéficiaires. Ces prestations auprès des habitants ont pour but de leur apporter une aide pour l'entretien de leur logement, la préparation des repas, la toilette, le lever et le coucher des personnes malades ou âgées, les courses, les déplacements, ou la garde d'enfants. Pour ce qui concerne le portage de repas, l'Association Usse et Rhône devrait atteindre près de 21 000 livraisons, réparties sur trois tournées.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, le réseau ADMR du département, Services d'Aide à Domicile et Services de Soins Infirmiers à Domicile s'est mis en conformité avec la loi du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire qui impose, outre le respect des gestes barrières, l'obligation vaccinale. Les quelques personnes ne souhaitant pas se faire vacciner ont donc vu leur contrat de travail suspendu. Bien que cette situation n'ait pas eu trop de répercussion sur l'ADMR des pays de Seyssel et Frangy, cela a néanmoins généré des conséquences sur la fréquence et la durée de nos interventions auprès de nos bénéficiaires.

Car il reste très difficile de recruter des salariés dans le secteur de l'aide à domicile : des postes restent vacants, ne permettant pas de répondre à toutes les attentes et aux nouvelles demandes.

Une nouvelle grille de rémunération vient d'être mise en place, améliorant le niveau de salaire des employés. Cette grille repose sur la reconnaissance des compétences, des diplômes, des formations et de l'ancienneté récompensant la durée et la fidélité du personnel.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Pour toute question relative au recrutement, pour une aide ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez-nous : ZA des Bonnets – 74270 MUSIEGES (tél 04.50.44.49.15 / mail : [accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org](mailto:accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org)).



**ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ**



**ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP**



**SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS**



**ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON**

## RETOUR SUR LA 4<sup>ème</sup> ÉDITION DU RALLYE DU PAYS DE SEYSSEL

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le samedi 16 octobre, la 4<sup>ème</sup> édition du Rallye du Pays de Seyssel. Celle-ci faisait la part belle aux routes basseyrans, puisque trois des neuf épreuves chronométrées se déroulaient entre Veytrens d'en Bas et Usinens. Le public, qui a pu assister à la course dans les zones délimitées avec des rubalises, a pleinement profité de ce rallye réservé aux véhicules historiques, comptant la coupe de France de la spécialité.

59 équipages venant de toute la France, de Suisse et de Belgique étaient au départ, et ont assuré le spectacle tout au long de la journée. Avec une mention spéciale pour le régional de l'étape, le basseyrans Daniel LE ROUX, et son copilote Lucas GOURRAGNE, qui se sont classés deuxièmes de leur catégorie, au volant de leur BMW 325i. Un grand bravo à eux !

La Commune remercie les responsables de l'ASA du Mont des Princes, et son président M. Gilles PILLOUX, pour l'organisation sans faille de la compétition, et les moyens déployés pour la sécurité de tous, pilotes et spectateurs.



*Lucas GOURRAGNE et Daniel LE ROUX, entourés par Rémi PONCET et Gilles PILLOUX, lors de la remise des prix (crédit photo : Y. BASSOT)*

## NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour donner une atmosphère plus chaleureuse et plus colorée à ces fêtes de fin d'année, la Commune a renouvelé une partie de ses illuminations de Noël. Ces dernières ont été installées début décembre sur des lampadaires du Chef-lieu et de Veytrens. Pour des raisons de sécurité, la pose de ces illuminations a été réalisée par un prestataire extérieur spécialisé, assisté de notre employé communal.

L'autre nouveauté des décorations de Noël réside dans la mise en valeur de deux de nos lavoirs : celui du Monument aux Morts et celui du Fond du village. Une manière originale de redécouvrir notre patrimoine communal !



*Le lavoir du Fond du village et celui du Monument aux Morts sont illuminés pendant la période des fêtes*

## DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LES CLÔTURES ET RAVALEMENTS

Afin de faire respecter au mieux les règles d'urbanisme concernant les clôtures et les façades, de préserver le patrimoine architectural et paysager, et d'harmoniser les règles au niveau du territoire sur les trois plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), le Conseil communautaire a décidé, dans sa séance du 12 octobre 2021, de soumettre les clôtures et les travaux de ravalement de façades au dépôt d'une déclaration préalable sur tout le territoire de la Communauté de Communes Usses et Rhône, afin d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement de procédures d'infraction aux règles des PLUi.



## APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE n°1 DU PLUi DU PAYS DE SEYSSEL

Une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Seyssel avait été engagée par délibération du Conseil communautaire en date du 22 mars 2021. Au cours de cette procédure, les personnes publiques associées ont été contactées (Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, Directions départementales des territoires, Chambres consulaires, Agence Régionale de santé, Direction Régionale des Affaires culturelles, INAO...) et les habitants ont pu faire part de leurs remarques soit sur les registres prévus à cet effet en mairie, soit sur un registre dématérialisé, entre le 30 août et le 30 septembre 2021.



A l'issue de cette concertation, certaines observations ont été prises en compte et intégrées dans la nouvelle version du document d'urbanisme. C'est cette version amendée de la modification simplifiée du PLUi de Seyssel qui a été approuvée par le Conseil communautaire lors de sa séance du 9 novembre 2021. Elle est entrée en vigueur le 30 novembre 2021. Les nouveaux règlements écrit et graphique sont consultables sur le site internet de la CCUR.

## PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DE L'INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME

L'instructeur des demandes d'autorisation d'urbanisme en charge de la commune de Bassy assure une permanence téléphonique le lundi après-midi. Pour le contacter, les personnes intéressées **doivent préalablement en faire la demande à la Mairie**, qui transmettra les coordonnées de l'administré ainsi que l'objet de sa demande à l'instructeur. Celui-ci rappellera alors l'administré pendant sa permanence du lundi après-midi, ou lui fixera un rendez-vous en présentiel, si l'objet de la consultation le nécessite, dans les bureaux de la CCUR à Frangy.

## COMPTAGE DU TRAFIC ET SÉCURISATION DE LA RD 14

Afin de renforcer la sécurité sur les routes de la commune, plusieurs études ont été lancées. À la demande de la Mairie, le service départemental des routes a installé un enregistreur de trafic et de vitesse sur la RD 14, entre le réservoir et l'arrêt de bus de Veytrens-d'en-Haut.

Ce dispositif nous a indiqué qu'environ **2200 véhicules**, dont plus de 95% de véhicules légers, transitent chaque jour sur ce tronçon de la RD 14. L'autre enseignement est la **vitesse excessive** à laquelle roulent **plus des ¾ des véhicules**, dont une part significative à plus de 90 km/h (pour rappel, la vitesse maximale autorisée sur ce secteur est de 50 km/h, et même 30 km/h au niveau du croisement). De plus, ces excès de vitesse à proximité d'un arrêt de bus scolaire sont aggravés par le fait que **de nombreux véhicules dépassent le car au moment de la dépose des enfants**.

Ce constat affligeant nous conduit à chercher des solutions pour sécuriser ce secteur, et nous prenons contact avec les services du Département pour étudier les travaux possibles. La sécurisation du contournement de Bassy par la RD 14 sera également abordée lors de ces discussions.

Par ailleurs, comme annoncé dans le précédent bulletin, un sens unique sera mis en place sur une partie du Chemin de l'Etang afin d'interdire la sortie des véhicules sur la RD 14, le carrefour étant situé dans un virage sans visibilité. Le passage des engins agricoles sur ce tronçon en sens unique sera en revanche autorisé. Les nouveaux panneaux de signalisation seront bientôt installés.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Des chantiers de voirie ont été réalisés cet automne :

- la Route du Pré Lachat a été goudronnée fin octobre. Un travail de finition sur les accotements a été réalisé par l'employé communal pour faciliter le croisement des véhicules ;
- la Route des Perrules a également fait l'objet de travaux en lien avec l'enfouissement de la ligne électrique aérienne à moyenne tension et la maintenance des installations d'éclairage public.



## TRAVAUX SUR LE CAPTAGE DE L'ARBÉPIN

Des capots ont été posés au début du mois d'octobre sur chacun des trois puits du captage de l'Arbépin, afin de les sécuriser. Par ailleurs, dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable entre le captage et le réservoir de Veytrens, des servitudes de passage de canalisation ont été établies entre la Commune et les propriétaires des terrains concernés.

## RÉNOVATION DU TOIT DU LAVOIR DU FOND DU VILLAGE

Les travaux de réfection de la toiture du Lavoir du Fond du village ont été réalisés par l'entreprise Pierre DEREYMEZ au début du mois d'octobre.

Le rendu est magnifique ! Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à venir admirer le résultat final !



*Le lavoir du fond du village pendant les travaux*



## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 23H00 et 5H30

En concertation avec le Comité consultatif Environnement, le Conseil municipal réfléchit à étendre à l'ensemble du territoire communal l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h30. Les retours d'expérience des habitants de Veytrens, mais aussi de nos voisins de Challoges et Usinens chez qui cette mesure est déjà en place, montrent que cette extinction nocturne n'a pas d'incidence en termes de sécurité des personnes et des biens, alors qu'elle est favorable à l'environnement (réduction de la pollution lumineuse) et permet à la collectivité de faire des économies, bien que des investissements initiaux (acquisition d'horloges astronomiques) soient nécessaires.

Préalablement à sa généralisation, cette extinction de l'éclairage public fera l'objet d'une information à la population et de la mise en place d'une signalétique spécifique.



## MISE EN PLACE DE CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes Usse et Rhône va progressivement remplacer les bacs actuels à ordures ménagères de 750 l. par des conteneurs gros volumes de 5 m<sup>3</sup>, afin de réduire les coûts de collecte de 30% (soit une économie annuelle de 100 000 €). En 2026 toutes les communes de la CCUR en seront équipées. La 1<sup>ère</sup> tranche d'installation concerne Corbonod, Anglefort et Seyssel 01; la 2<sup>ème</sup> tranche intéressera Seyssel 74, Bassy, Usinens et Challoges.

Actuellement, 38 bacs à roulettes sont répartis sur notre commune. Ils seront à terme remplacés par 7 conteneurs de 5 m<sup>3</sup>, semi-enterrés ou aériens (1 conteneur remplaçant 6 bacs de 750 l.). La Mairie transmettra à la CCUR la liste des emplacements de ces futurs conteneurs en février 2022. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.



Visuel d'un conteneur aérien

## BIOMÉTHA'VERNE : PRODUCTION DE BIOGAZ

Il y a bientôt 3 ans, nous présentions aux Basseyrans, lors d'une réunion publique, notre projet de méthanisation agricole. Depuis, les choses ont beaucoup avancé.

Il y a quelques jours, nous avons engagé la phase de mise en production de notre unité :

- chargement du 1<sup>er</sup> digesteur en lisier (dernière semaine de novembre),
- mise en chauffe à partir du 1<sup>er</sup> décembre et pour une période de 5 à 6 semaines,
- chargement en matière solide (fumier,...) 2<sup>ème</sup> semaine de janvier.

À partir de cette phase, il y aura un début de production de gaz mais de mauvaise qualité : il ne pourra donc pas être commercialisé. Aussi, et pendant une période de 5 à 6 semaines **ce gaz sera torché (flamme bleutée particulièrement visible la nuit)**. Début mars, dès que le gaz produit sera conforme, il sera injecté dans le réseau GRDF.

Pour vous donner plus de précisions sur notre projet de méthanisation agricole, nous envisageons d'organiser une réunion de présentation et d'échange courant février 2022 ; nous reviendrons vers vous pour vous y inviter. En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



La torçère du biométhaniseur

Valentin HOFER, Damien FAURAX, Franck et Christophe DEGEORGES, Mathieu et Patrick RAMET

## SYR'USSES : EN ROUTE POUR LE CONTRAT DE MILIEUX

Depuis juin 2021, le Syr'Usses élabore son futur Contrat de Milieux.

Il y a eu pour cela 4 ateliers à destination des élus, portant sur les thèmes majeurs du Syndicat : le manque d'eau, la restauration des zones humides, l'entretien de la rivière, la gestion sédimentaire des cours d'eau, la continuité piscicole, la sensibilisation et la communication auprès de divers publics, la maîtrise foncière, les observatoires de la rivière et des milieux.

À la suite de ces 4 ateliers et de plusieurs réunions avec les partenaires institutionnels et les associations, le Syr'Usses a proposé une journée de Forum pour présenter le futur Contrat de Milieux. L'ensemble des communes, intercommunalités, associations, institutions, représentants des usagers s'est retrouvé le 05 novembre à Allonzier la Caille, pour une journée d'échange et de partage. 55 personnes ont pu donner leur avis et faire des propositions sur les actions qui seront inscrites dans le futur Contrat de Milieux des Usses, lequel sera approuvé au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.



## NETTOYAGE DES ABORDS DE LA RD 14

Les abords de la RD 14 ont été passés au peigne fin en novembre par l'employé communal, Pierre BOSONIN, de nouveau assisté pour l'occasion par Frédérique GAY et Philippe CASTELLO. L'opération se déroulant sur une voirie relevant de la compétence du Département, un arrêté avait été pris par son Président pour sécuriser cette intervention (panneaux de signalisation, véhicule équipé d'un gyrophare). Comme cela était à craindre, la récolte a malheureusement été fructueuse, avec son lot de bouteilles en plastique et de canettes en aluminium. Merci encore une fois à ceux qui œuvrent pour la propreté de notre cadre de vie.



Les bénévoles et l'employé communal présentent la « récolte » du jour

## CHRONIQUE SAUVAGE

Par une nuit froide de janvier, sans doute avez-vous déjà entendu un puissant ululement déchirer le silence ouaté de la campagne basseyrane enneigée. Point de créature maléfique, juste un chant d'amour du mâle à la femelle dont le duo ne prendra fin qu'aux premières lueurs du jour. La Chouette hulotte habite les milieux boisés environnants. Comme tous les membres de la famille des rapaces nocturnes, elle est l'auxiliaire de l'agriculteur, consommant de grandes quantités de campagnols, souris et mulots. Mais il suffit de se plaire dans l'obscurité, d'avoir de gros yeux entourés de disques de plumes, un bec crochu et des griffes, et pousser des cris sinistres qui perturbent le sommeil des poltrons, pour rejoindre le bestiaire diabolique inventé par les hommes jusqu'à finir

clouée à une porte de grange pour conjurer le sort. Halte là, ces temps sont révolus !

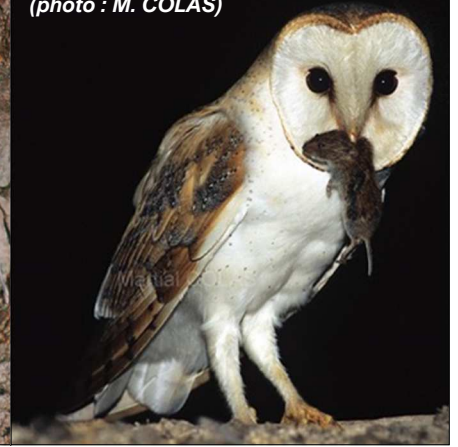
La chouette effraie, de son vrai nom l'Effraie des clochers, est en réalité bien inoffensive. Elle élit domicile au voisinage de l'homme et émet des chuintements surprenants. Chasseuse hors-pair, elle fond sur ses proies repérées à l'ouïe, sans le

moindre bruit d'aile du fait de son plumage soyeux. Ses serres en avant, le rongeur est transpercé, mort instantanément. Elle se fait tellement rare dans nos villages, si vous en voyez une ou la soupçonnez dans quelque édifice ou arbre creux, faites-le savoir à la mairie, les données sur Bassy comme partout ailleurs sont peau de chagrin... (L'Effraie des clochers doit son nom à son habitude de loger dans les clochers, mais aussi les granges, fermes ou arbres creux. Peut-être un couple évolue encore entre le centre du village et Veytrens. Un nichoir pour faciliter sa nidification est disponible, prêt à être installé en un lieu propice.)



5 à 6 couples de Chouettes hulottes ont élu domicile à Bassy (photo : Y.FOL, LPO)

L'Effraie des clochers (photo : M. COLAS)



La chouette chevêche, symbole de la sagesse de la déesse Athena, du temps où les Grecs la vénéraient, lui a valu son nom scientifique *Athene noctua*. Elle s'installe dans les vergers, parcs et bocages dont les vieux arbres lui fournissent cavités pour nicher. Deux couples nichent sur la commune, en nichoirs. A l'été 2021, je l'ai vue en chasse à Veytrens d'en bas, par un matin paisible.

Sur les 9 espèces de rapaces nocturnes d'Europe occidentale, Bassy se trouve bien doté avec 5 espèces de chouettes et hiboux. Pour mémoire, les hiboux portent sur le front deux aigrettes alors que les chouettes en sont dépourvues. Dans le parc du château ou le petit bois bordant le chemin de Curtil du bois somnole, le jour, de préférence dans un résineux et très près du tronc, le hibou moyen duc. Les yeux mi-clos et l'air renfrogné, il ne quittera son poste qu'à la nuit tombant. À la moindre inquiétude, il se fait « tout maigre » en collant son plumage au corps et d'une raideur surprenante jusqu'à se confondre tout à fait avec un bâton. Cet air de discrétion laisse cependant des traces au pied de son dortoir auquel il est fidèle : des boulettes de poils mêlées de restes d'os de ses proies qu'il rejette faute de pouvoir les digérer. Ces pelotes de rejection trahissent la présence de ces rapaces nocturnes et permettent à la fois d'identifier leur auteur et leur régime alimentaire !



2 à 3 couples de Hiboux moyen-duc sont installés sur la commune (photo : A. DEJEAN)

Enfin, le plus majestueux de tous, le Grand Duc d'Europe, ne niche pas sur Bassy mais les couples des falaises alentours ont un vaste territoire de chasse. Au hasard d'une sortie nocturne sur le pas de la porte, lors du premier confinement, au fond du village, d'un coup une ombre massive plane puis se pose au sommet du cèdre jouxtant la maison. Incrédules, nous observons en famille la silhouette noire de ce géant nocturne ; une présence d'une rare grandeur qui a disparu dans la nuit au bout de quelques secondes, sans le moindre bruit mais nous laissant un souvenir indélébile.

L'hiver, de jour comme de nuit, offre bien des occasions d'observer la nature autour de chez soi. Néanmoins, peut-être plus encore pour garantir le succès de l'observation des chouettes et hiboux, silence, immobilité et retenue seront de rigueur....des vertus d'inspiration de saison ne trouvez-vous pas ?

## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### La permaculture en question

La conférence "La permaculture c'est quoi ?" a réuni une trentaine de personnes à la salle communale de Bassy, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre. Les animateurs, Catherine STEYER et Luc LACOURT, ont apporté, avec beaucoup de pédagogie et une pointe d'humour, des réponses aux nombreuses questions d'un public très intéressé.

### Le nouveau bureau de l'association

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 17 septembre, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau :

Président : Gérard LAPERRIERE, Vice-président : Pierre BOSONIN, Secrétaire : Anne DEJEAN, Trésorière : Brigitte METRAL, Trésorier-adjoint : Philippe CASTELLO, Webmaster : Bérangère DUBREUIL, Membres : Sylviane GAY-FRANCHET, Bernadette JACQUEMIER et Evelyne PONCET.

### Atelier « bouture » du samedi 13 novembre



Les participants à l'atelier « bouture »

Branches de rosiers, de forsythias, de figuiers et d'autres arbustes se sont transformées en boutures sous les mains expertes et les sécateurs d'une dizaine de nos adhérents.

Ces morceaux de vie passeront l'hiver bien au froid, avant de laisser apparaître leurs premiers bourgeons au printemps prochain.

### Atelier « réalisation de mangeoires pour les oiseaux » du samedi 20 novembre

Une douzaine d'adhérents se sont retrouvés pour préparer l'hiver des oiseaux. Anne nous a d'abord présenté un document précisant les bons gestes pour le nourrissage de nos petits amis ailés, et surtout ce qu'il ne faut pas faire. Ensuite est venu le moment de sortir perceuses et visseuses pour assembler les



La fabrication des mangeoires

planches que Pierre a terminé de découper en suivant les dimensions du plan fourni par la LPO. Il reste du bois pour réaliser quelques mangeoires, nous réfléchissons à organiser un autre atelier.

### Calendrier

- **Jusqu'au 10 janvier** : commande groupée « Plants de pommes de terre » (pour les adhérents)
- **Samedi 29 janvier** à 14h : atelier « Observation à la mangeoire » – Bassy (cantine scolaire)
- **Vendredi 18 février** à 20h : conférence « Jardiner au naturel et association végétale » – Bassy (CBL)
- **Samedi 19 février** de 14h à 17h : atelier « Taille des arbustes d'ornement » – Bassy
- **Samedi 5 mars** de 9h à 13h : Troc graines / troc plantes – Seyssel (La Grenette)
- **Samedi 12 mars** de 14h à 16h : atelier « Taille des rosiers » – Bassy



Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr) ou sur le site : [www.lemondeallantvert.fr](http://www.lemondeallantvert.fr)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année,

*Le bureau du Monde Allant Vert*

## DES NOUVELLES DE « BASSY SOPHRO »

L'association Bassy Sophro existe depuis août 2007. Les cours ont tout d'abord été dispensés par Maryse ENGELER dans la salle des associations ; mais Maryse a dû arrêter, puis elle a déménagé.

Marie MACHADO, diplômée de l'Académie de Paris, certifiée RNCP (registre national de certification professionnelle) et habitant Seyssel Ain, a repris le flambeau en 2018 ; le groupe principal d'une quinzaine de membres a pu poursuivre quelque peu, afin de ne pas perdre les bénéfices de cette pratique. Mais la pandémie a perturbé à nouveau le planning.

Au mois d'octobre 2021, les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale. L'association Bassy Sophro continue avec une nouvelle présidente : Brigitte MÉTRAL ; Barbara MATHEZ reste secrétaire, et Marie MACHADO est heureuse de poursuivre avec le groupe déjà constitué.

Quinze adhérents sont toujours inscrits. La salle nous est toujours octroyée par la Mairie, mais le pass sanitaire étant exigé, les séances dont le calendrier a été fixé en AG se font par l'intermédiaire de « zoom » en visioconférence. Il est bien évident que c'est une solution provisoire, car il ne correspond pas à l'essence de cette activité dont le groupe en « présentiel » est porteur.

Espérons que nous nous retrouvons très vite dans de meilleures conditions et que d'autres personnes puissent alors s'inscrire. D'ici là nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Brigitte MÉTRAL*

## LE MOT DE L'ACCA

Bonjour à toutes et à tous !

Nous avons effectué le « dimanche à la chasse » le 17 octobre 2021, et nous avons été heureux d'accueillir 4 personnes non chasseurs, pour faire découvrir notre passion et pourquoi nous sommes là.

Petit bémol de ce début de saison : nous avons constaté une maladie chez le chevreuil, nous attendons toujours les résultats d'analyse.



L'ACCA de Bassy vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et du courage en cette période épidémique.

*Laurent SOURZAC et toute son équipe*

## LE MOT DU CBL

Bonjour à tous,

Octobre à été bien rempli pour le C.B.L ! **Le dimanche 10 octobre, à l'occasion d'Octobre Rose**, a eu lieu une marche intitulée « Challonges, marchons ensemble contre le cancer du sein ».



L'équipe du CBL au ravitaillement d'Octobre rose

Deux parcours au départ de Challonges et passant par Bassy et Veytrens étaient proposés, aussi avons-nous été sollicités pour soutenir cet événement. Nous avons géré le ravitaillement situé à Veytrens-d'en-Bas, où les participants ont pu trouver de quoi se restaurer, avec les produits offerts par les partenaires locaux, et de quoi se désaltérer, avec les boissons offertes par le C.B.L.

Les bénéfices de cette journée ont été reversés au « Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein 74 ». Ce fût une belle journée ensoleillée, tout au long de laquelle environ 200 personnes ont profité de nos chemins pédestres.

**Le samedi 16 octobre** a eu lieu le **passage du Rallye de véhicules historiques** du Pays de Seys-

sel. Le départ d'une spéciale étant donné à Veytrens, nous avons installé notre chapiteau afin de recevoir, dès le matin, les premiers visiteurs pour le café, puis en fin de matinée une buvette avec vente de diots, frites, crêpes...sur place ou à emporter.

Le passage du rallye en cette journée ensoleillée

a ravi petits et grands, et nous espérons le revoir l'an prochain sur notre commune.



L'équipe du CBL et le chapiteau installé pour le passage du rallye

### Nos projets à venir :

**Le vendredi 14 janvier** à partir de 20h sera organisée une **soirée jeux** gratuite à la salle des fêtes. Ouverte à tous, petits et grands, l'idée est que chacun amène un ou plusieurs jeux qu'il souhaite partager où faire découvrir, et que nous passions tous un bon moment ensemble. À cette occasion, nous offrirons la galette, et une buvette sera disponible pour vous désaltérer. Cette soirée sera organisée dans le respect du protocole sanitaire.

**Le dimanche 3 avril**, rendez-vous pour le **vide grenier** ! Nous vous apporterons plus d'informations sur l'organisation de cette journée dans le prochain P'tiou Basseyrans. Pour patienter, profitez de cet hiver pour faire du tri dans vos placards, et notez bien la date dans votre agenda !



Comme évoqué dans notre dernier article, **la Boîte à Livres a été installée** à l'extérieur de l'école de Bassy. Visiblement le concept plaît, et il y a régulièrement des nouveautés. **N'hésitez pas à venir faire vos échanges !**

En attendant de vous retrouver, toute l'équipe du C.B.L vous remercie pour votre présence lors de nos manifestations, et vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

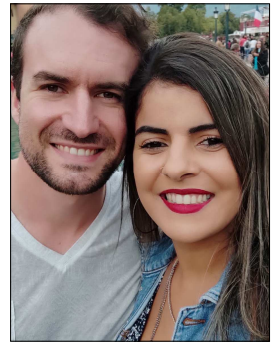
L'équipe du CBL

## ÉTAT CIVIL

### PACS

Mme **Danielle CARDOSO FERREIRA** et M. **Cédric PERNOD** ont signé en Mairie un Pacte civil de solidarité le 21 Septembre. Danielle, âgée de 34 ans, est analyste juridique et Cédric, âgé de 30 ans, est mécanicien-monteur dans les trains. Ils se sont récemment installés dans le quartier des Perrules.

La municipalité leur souhaite la bienvenue dans notre village et leur formule tous ses vœux de bonheur.



### Mariage

Mme **Delphine ARNOULD** et M. **Rémi PERREAU** se sont dit « oui » devant M. le Maire le samedi 11 Décembre. Delphine est âgée de 35 ans, et est professeure des écoles à Clarafond-Arcine (elle fait également partie du Comité consultatif Communication en charge du présent bulletin). Rémi est quant à lui âgé de 39 ans, et exerce la profession de charpentier. Ils résident à Veytrens-d'en-Haut.

La municipalité leur adresse à tous deux toutes ses félicitations.

### Naissances

◇ **Lilou ODIN**, née le 19/09/2021, fille de Lionel GUILLAUD-SAUMUR et Lucie ODIN, domiciliés à Veytrens.

◇ **Agathe RAMET DELAVAL**, née le 22/10/2021, fille de Mathieu RAMET et Pélagie DELAVAL, domiciliés à Veytrens.

### Décès

◇ Madame **Jeanne TERRIER** née FAURAX, domiciliée au Fond du village, décédée le 14/11/2021 à l'âge de 96 ans.

◇ Monsieur **Pascal DOCHE**, domicilié au Chef-lieu, décédé le 8/12/2021 à l'âge de 62 ans.

## NOCES DE DIAMANT DE JEANNE ET JEAN LARAVOIRE

C'est en 1956 que **Jeanne DUPANLOUP**, issue d'une famille d'agriculteurs de Vallod (commune de Seyssel) et **Jean LARAVOIRE**, fils d'agriculteur à Veytrens-d'en-Bas, se sont rencontrés pour la première fois. Mais ce n'est qu'après le retour de l'armée de Jean qu'ils se sont mariés, le 18 novembre 1961. De leur union sont nés 5 enfants : Marie-Claire, Michel (décédé à l'âge de 3 ans), Alain, Pascal et Claudine.

Jean et Jeannette se sont beaucoup investis dans la vie de notre commune. En tant que conseillers municipaux tout d'abord : de 1965 à 1983 pour Jean, avant que Jeannette ne prenne le relais pour trois mandats également, dont deux en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe. Jean a également été membre de la section des Pompiers de Bassy, président de la fruitière et co-secrétaire du syndicat agricole. Jeannette a de son côté été présidente du SOU des écoles et du CBL, et vice-présidente de l'association Bonjour Nature, prémices du CPIE du Pays de Seyssel.

C'est donc une union de 60 ans, remplie d'engagements et de bonnes rencontres que Jeannette et Jean ont célébré, entourés de leur famille, autour d'un bon repas préparé par leur petit-fils.

Nous les félicitons et leur souhaitons, ainsi qu'à Marie-Claire, Alain, Pascal et Claudine, leurs 10 petits-enfants, leur arrière-petite-fille, et les conjoints, encore beaucoup de moments de bonheur en famille.



## DÉMISSION DE M<sup>ME</sup> CATHERINE DEBEAUVAIS

Mme Catherine DEBEAUVAIS, conseillère municipale déléguée à l'environnement depuis mai 2020, a notifié au Maire sa démission pour raisons personnelles.

A travers ces quelques lignes, l'ensemble du Conseil municipal souhaite la remercier très chaleureusement pour son engagement et son investissement en faveur de la Commune de Bassy, dont elle assura la fonction de 1<sup>ère</sup> adjointe entre 2014 et 2020.



Catherine DEBEAUVAIS

## LE PÈRE SÉBASTIEN TINDANO, NOUVEAU PRÊTRE DE LA PAROISSE

Arrivé à Seyssel le 1<sup>er</sup> septembre et accueilli officiellement au début du mois d'octobre, le Père Sébastien TINDANO est le nouveau prêtre des paroisses Saint-Vincent du Haut-Rhône, dont fait partie l'église de Bassy, et Saint-Jacques Val des Usses.

Originaire du Burkina Fasso où il est né en 1970, il vient suppléer le Père Vincent ROSSAT, en fonction depuis septembre 2019.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans la région.



Le Père Sébastien TINDANO

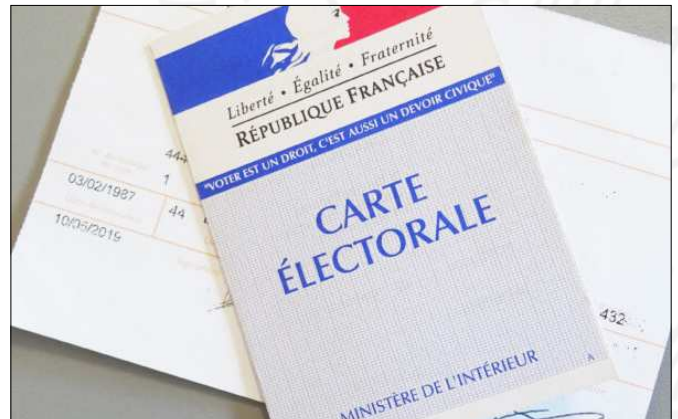
(Crédit photo : Diocèse d'Annecy)

## MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

Au début du mois d'octobre, la commission de contrôle des listes électorales s'est réunie afin de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation.

L'année 2022 étant une année riche en scrutins (élections présidentielles et législatives), les membres de cette commission invitent les personnes ayant récemment emménagé à Bassy, comme celles qui au contraire ont quitté la commune, à régulariser leur situation pour être assuré de pouvoir voter dans de bonnes conditions.

Les démarches peuvent se faire soit directement en Mairie, soit par internet sur le site [www.inscriptionelectorale.service-public.fr](http://www.inscriptionelectorale.service-public.fr).



## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page :  
Comité consultatif Communication